

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1969 B 00099
Numéro SIREN : 086 980 992
Nom ou dénomination : ACTI BUREAU SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2019 sous le numéro de dépôt 9308

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS

44 Rue de la Bretonnerie – BP 92015 - 45010 ORLEANS Cedex 1

Tél. : 02.38.78.07.02 – www.gtc-orleans.fr

N° ROLE : 2019 6320
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ORDONNANCE

13 DEC. 2019

N° SOUS REPERTOIRE
2019 OP 760

Nous, **Patrice LABBE**, Président du Tribunal de Commerce d'Orléans,
assisté de Maître **Pascal DANIEL**, Greffier en chef,

Vu la requête du 03 décembre 2019, déposée le 05 décembre 2019, de Monsieur **Gérald METIVIER** agissant en qualité de gérant de la SARL ACTI BUREAU SERVICE 16 rue Gustave EIFFEL ZAC 4 cheminées 45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN, RCS Orléans 086 980 992, les motifs y étant exposés,

Attendu qu'il convient de réunir une assemblée générale extraordinaire afin de consulter les associés sur la prorogation de la société.

Attendu qu'il convient de faire droit à la requête.

PAR CES MOTIFS

Vu l'article 1844-6 du Code Civil,

Autorisons Monsieur Gérald METIVIER à convoquer une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur la prorogation de la SARL ACTI BUREAU SERVICE 16 rue Gustave EIFFEL ZAC 4 cheminées 45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN RCS Orléans 086 980 992.

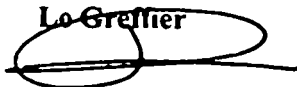
Disons que l'assemblée générale extraordinaire devra être réunie dans un délai de 3 mois.

Disons que la présente décision fera l'objet d'un dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans par les soins de Monsieur le Greffier en Chef.

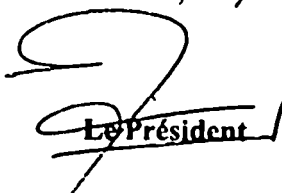
Mettons les dépens taxés et liquidés à la somme de 34,60 € à la charge du requérant.

Orléans, le 13 décembre 2019

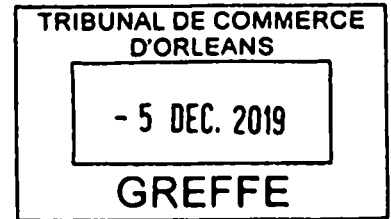
Le Greffier



Le Président



ACTI BUREAU SERVICE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 65 000 €
Siège Social : 16 rue Gustave EIFFEL ZAC des 4 cheminées
45380 - LA CHAPELLE ST MESMIN
RCS ORLEANS B 086 980 992



Requête à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce d'ORLEANS

D/2019/8256

Le soussigné, **Gérald METIVIER**

agissant en qualité de Gérant de la société **ACTI BUREAU SERVICE, SARL** au capital de 65 000 €, ayant son siège social 16 rue Gustave EIFFEL - ZAC des 4 cheminées 45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN, immatriculée au R.C.S. d'ORLEANS, sous le numéro B 086 980 992

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société **ACTI BUREAU SERVICE** a été immatriculée le 04 Novembre 1969. L'article 5 des statuts prévoyait une durée de cinquante ans.

Elle devait donc, en application de l'article 1844-6 du code civil, consulter les associés un an au moins avant la date d'expiration de la société, à l'effet de décider si la société devait être prorogée.

A ce jour, la société n'a pas tenu d'Assemblée Générale Extraordinaire de prorogation dans les délais légaux, faute de connaissance de cette échéance.

C'est pourquoi le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire lui permettant d'organiser, dans les conditions légales, la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur cette décision, les associés ayant l'intention de proroger cette société.

Fait à LA CHAPELLE ST MESMIN,
Le 03 décembre 2019
La Gérance

